



L'action de l'agence de l'eau Seine-Normandie pour les entreprises d'Ile-de-France




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



AGENCE
**eau
seine**
NORMANDIE

Le soutien de l'agence de l'eau Seine-Normandie aux industriels pour des projets en faveur de la protection de l'eau

Direction territoriale Seine-Francilienne

| <http://www.eau-seine-normandie.fr> |

QUI SOMMES NOUS ?

L'agence de l'eau Seine-Normandie met en œuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux : collectivités locales, industriels, artisans agriculteurs ou associations, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières et des milieux aquatiques. Ils préservent et favorisent les cycles de vie d'une grande variété d'espèces et donc de la biodiversité. L'adaptation au changement climatique est le fil conducteur du programme « Eau & climat » 2019-2024, élaboré et adopté par le comité de bassin, véritable « parlement de l'eau » à l'échelle du bassin Seine-Normandie. Ce programme vise à donner aux territoires et aux acteurs de l'eau, la capacité de s'organiser et les moyens de faire face aux évolutions climatiques. L'agence de l'eau Seine-Normandie est un établissement public de l'État, placé sous la tutelle de deux ministères : le ministère de la Transition Écologique et le ministère de l'Économie des Finances et de la Relance. Son territoire de compétences est le bassin

QUELS ENJEUX POUR LE TISSU ÉCONOMIQUE FRANCILIEN

Traitement des rejets

Réduction des micro-polluants

Technologies propres

Économies d'eau

Infiltration des eaux pluviales, toitures végétalisées

Mauvais raccordements eaux usées - eaux pluviales

Fiabilisation des ouvrages de traitement

Prévention des pollutions accidentelles

NOS OUTILS

Le programme Eau et Climat 2019-2024 avec le volet redevances pollution et prélèvement d'eau et le volet intervention (subvention aux études et projets)

<https://programme-eau-climat.eau-seine-normandie.fr/>

Le nouveau programme a fait l'objet de présentations auprès des fédérations, syndicats professionnels, bureaux d'étude, relais, associations d'industriels, syndicats d'assainissement, unités départementales de la DRIEAT, ... et de mailings auprès des industriels redevables.

Des évolutions notables, avec :

- des contrats de partenariat avec des grandes entreprises (multi-sites) ou avec des fédérations pour élaborer des programmes d'actions pluri-annuels. Ces contrats s'accompagnent d'une démarche de communication intra-entreprise et permettent de toucher le tissu diffus d'entreprises (ex : secteur du commerce)
- des contrats de Territoire Eau et Climat élaborés à l'échelle de bassin versant de rivière ou d'aires de protection de captage. Ils définissent et mettent en œuvre un programme d'actions en cohérence avec les enjeux identifiés.

NOS AIDES

Ces aides sont soumises à l'encadrement européen.

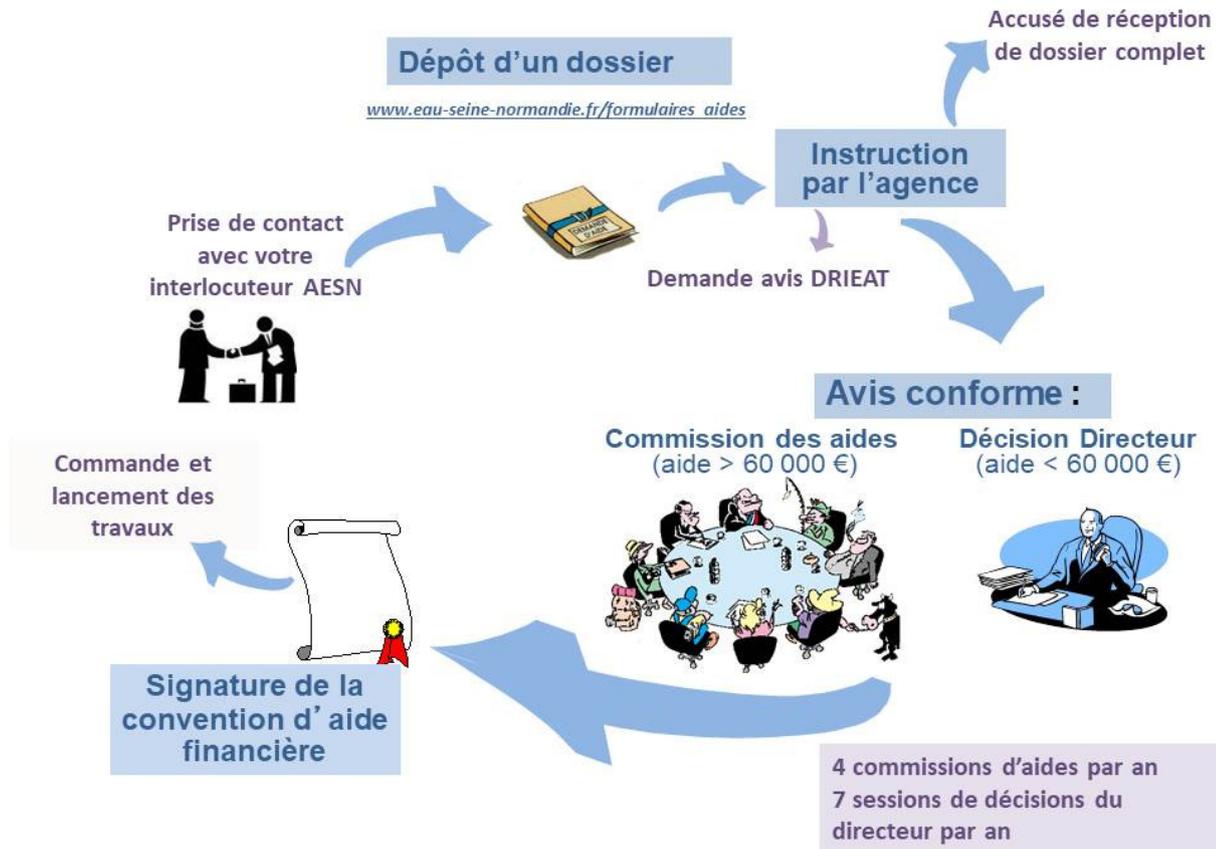
	Petites entreprises (PE)	Moyennes entreprises (ME)	Grandes entreprises (GE)
<i>Rappel des critères tailles d'entreprises au sens communautaire</i>	< 50 employés CA < 10 M€ Total bilan < 10 M€	< 250 employés CA < 50 M€ Total bilan < 43 M€	
Etudes préalables, diagnostic, essai pilote...	70 %	60 %	50 %
Actions de toute nature : économie d'eau, technologie propre, amélioration collecte, épuration, auto surveillance, gestion des eaux de pluie à la parcelle, prévention pollutions accidentelles, réduction usage produits phytosanitaires, ...	60 %	50 %	40 %
Cas des technologies propres ou dispositif de d'épuration sur site ICPE classé IED	20 % travaux terminés au moins 3 ans avant la date d'application de la norme publiée	15 % travaux terminés au moins 3 ans avant la date d'application de la norme publiée	10 % travaux terminés au moins 3 ans avant la date d'application de la norme publiée
	15 % travaux terminés un an ou plus avant la date d'application de la norme publiée	10 % travaux terminés un an ou plus avant la date d'application de la norme publiée	5 % travaux terminés un an ou plus avant la date d'application de la norme publiée
Cas des dispositifs d'épuration sur site nouveau	30 %		-
Cas des centres de traitement boues/grasses/déchets	40 %		



En savoir plus

http://www.eau-seine-normandie.fr/sites/public/file/2019-11/plaquettes_aides_entreprises_artisanat.JPG

PARCOURS D'UNE DEMANDE D'AIDE



NOS CONDITIONS D'ELIGIBILITE

➡️ **1 Montant minimal** : 3 500 € TTC (10 000 € TTC au 01/01/2022). Les aides sont calculées sur des montants HT ou TTC (*si non récupération de la TVA*).

➡️ **2 Etudes préalables** . Elles peuvent être aidées au « taux étude », voire prises en compte rétroactivement au taux travaux. Les études d'ingénierie liées au projet mis en place sont aidées avec les travaux.

➡️ **3 Assiette des aides** : les projets sont analysés et la part éligible est comparée à un montant de référence (fonction des flux éliminés par exemple ou des m² aménagés pour la gestion des eaux de pluie à la parcelle) .

Cas particulier des investissements en lien avec le matériel de production (cas d'un tunnel de lavage, d'un procédé de substitution, ...), l'assiette de l'aide est le coût admissible obtenu en comparant le montant du nouveau matériel vertueux et coût de renouvellement du matériel en place ou du coût d'un matériel moins vertueux.

PRINCIPE POUR L'ELIGIBILITE DES AIDES PUBLIQUES

Etre en bonne santé financière, sans procédure économique en cours, aucune commande ne doit être passée avant d'avoir reçu le courrier d'accusé réception de demande formelle et complète et les travaux envisagés ne doivent pas faire l'objet d'un arrêté de mise en demeure.

BILAN DES AIDES 2019 -2020

287
aides
attribuées pour
17.8 millions
d'euros de
subventions

RÉPARTITION DU MONTANT DES AIDES PAR TAILLE D'ENTREPRISE

(Grande, moyenne et petite selon la définition de la commission européenne d'après le nombre d'emplois, le chiffre d'affaires et le bilan)



L'agence de l'eau Seine-Normandie est sollicitée en nombre par les petites entreprises. Cela explique un montant global significatif (31 % du montant global de subventions avec une aide moyenne par projet de 36 k€). Le montant accordé aux grandes entreprises arrive en tête (58 % du montant global avec une aide moyenne par projet de 100 k€).

REPARTITION DU MONTANT DES AIDES PAR TYPE ACTION

De nombreux projets visent à corriger le branchement des entreprises sur les réseaux publics (eaux usées et eaux pluviales) (23 % en nombre, pour une subvention de l'ordre de 12 k€ par dossier). Il faut savoir que c'est un point noir, lorsque les entreprises sont contrôlées par les collectivités en charge de l'assainissement, il en ressort qu'une entreprise sur 2 est non conforme, et peut présenter plusieurs non-conformités :

inversion de branchements, absence de rétention, absence de prétraitement, rejets de produits toxiques non biodégradables...

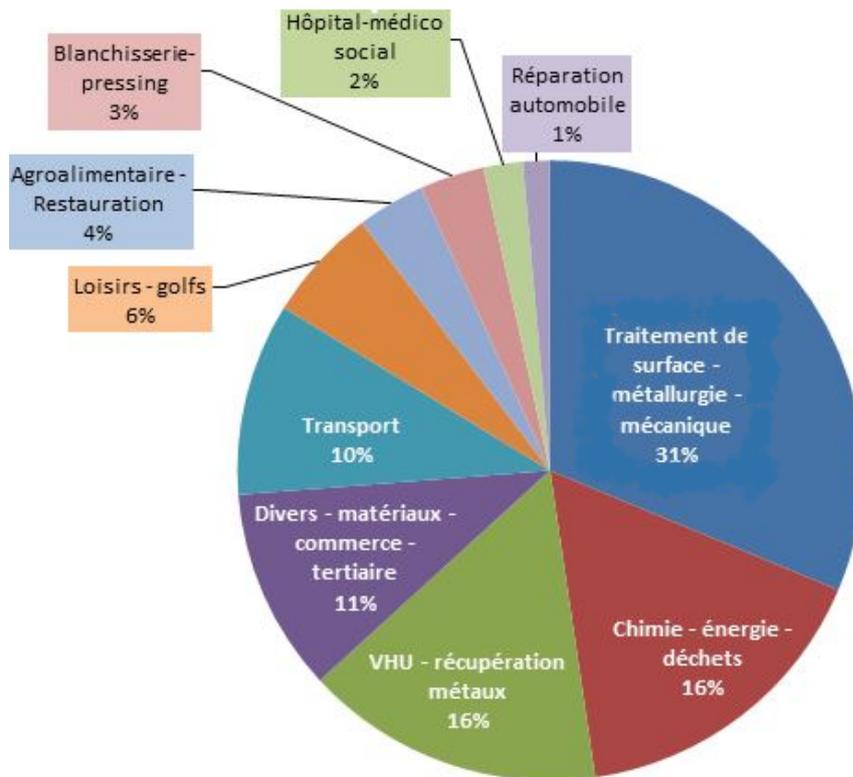
L'agence aide à l'amélioration de la dépollution de nombreux sites, à la prévention des pollutions accidentelles et aux économies d'eau. Les dossiers de gestion des eaux pluviales encore peu nombreux sont portés par des aménageurs privés et non par des industriels.

TYPES D'ACTIONS	Nombre de projets soutenus	Montant d'aides apportées en €
ACTIONS GROUPEES DE MISE EN CONFORMITÉ DES BRANCHEMENTS/RACCORDEMENTS	66	802 000
RÉDUCTION MICRO-POLLUANTS	58	701 000
MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ET PRÉVENTION DES POLLUTIONS ACCIDENTELLES	48	4 223 000
ETUDES PRÉALABLES/DIAGNOSTICS/ÉCONOMIE D'EAU	37	629 000
COLLECTE ET TRAITEMENT DES REJETS	28	5 221 000
GESTION DES EAUX PLUVIALES À LA SOURCE	18	3 082 000
TECHNOLOGIES PROPRES	12	496 000
ECONOMIES D'EAU	10	2 451 000
ETUDE RÉHABILITATION SITES POLLUÉS	8	58 000
CENTRE DE REGROUPEMENT D'EFFLUENTS CONCENTRÉS	2	144 000
TOTAL GÉNÉRAL	287	17 807 000

REPARTITION DU MONTANT DES AIDES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

SECTEUR D'ACTIVITE	Nombre de projets	
	soutenus	Aides agence de l'eau SN en €
BLANCHISSERIE-PRESSING	56	594 000
TRAITEMENT DE SURFACE - MÉTALLURGIE - MÉCANIQUE	47	5 571 000
DIVERS - MATÉRIAUX - COMMERCE - TERTIAIRE	45	1 887 000
CHIMIE - ÉNERGIE - DÉCHETS	32	2 919 000
VHU - RÉCUPÉRATION MÉTAUX	31	2 757 000
TRANSPORT	23	1 788 000
RÉPARATION AUTOMOBILE	18	245 000
AGROALIMENTAIRE - RESTAURATION	17	629 000
LOISIRS - GOLFS	11	1 055 000
HÔPITAL-MÉDICO-SOCIAL	7	362 000
TOTAL GÉNÉRAL	287	17 807 000

Le secteur transformation des métaux, traitement des métaux, mécanique sollicite fortement l'agence de l'eau en nombre de projets et en montant d'aides.



287 AIDES DEPUIS 2019 ILLUSTRATION DES PROJETS 30 LES PLUS CONSÉQUENTS

DEPARTEMENT	BENEFICIAIRE DE L'AIDE	NATURE DU PROJET
75	PORT AUTONOME DE PARIS	Création de réseaux de qual - tranche 1
75	AGENCE METROPOLITAINE DECHETS MENAGERS	Gestion des eaux pluviales TIRU de Saint Ouen
75	ISSY COEUR DE VILLE SNC	Gestion eaux pluviales Issy Coeur de Ville 14156m2
75	PORT AUTONOME DE PARIS	Création de réseaux de qual - tranche 2
75	PORT AUTONOME DE PARIS	Création de réseaux de qual - tranche 3
75	GALVANOR 2000	Dispositif de maintien du rejet 0
77	SAM MONTEREAU	Stockage et recyclage des eaux pluviales sur site
77	RECYCLE AUTO PIECES	Etanchéification des zones à risques VHU
77	SAM MONTEREAU	Etanchéification des zones à risques
77	RECYCLE AUTO PIECES	Collecte et traitement des rejets VHU
77	BRIOCHE PASQUIER CHATELET	Fiabilisation du prétraitement des effluents
78	SATEC	Prévention des pollutions accidentelles
78	A S G STNOM LA BRETECHE	Economie eau potable par changement des arroseurs
78	SOCIETE FONCIERE DE JOYENVAL	Economie d'eau par changement système d'arrosage
78	CASSECO 78	Collecte et traitement des rejets VHU
91	SERIVEL - SOCIETE ESSONNIENNE	Travaux pour économie d'eau
91	SAFRAN AIRCRAFT ENGINES	Aire de dépotage de produits chimiques
92	GALVANOPLAST PARIS	Fiabilisation de la station existante
92	ENGIE ENERGIE SERVICES	Réduction température des effluents vers réseau
92	GALVANOPLAST PARIS	Prévention des pollutions accidentelles
92	GENERIS	Concentration des éléments polluants
93	PROTECTION DES METAUX	Dispositif de maintien de zéro rejet sur site
93	R H ENVIRONNEMENT	Collecte et traitement des rejets
95	REFINAL INDUSTRIE	Amélioration dispositif d'épuration
95	PROTEC INDUSTRIE	Maintien du dispositif rejet zéro
95	PROTEC INDUSTRIE	Prévention des pollutions accidentelles
95	MUTUELLE LA MAYOTTE	Mise en séparatif et raccordement au réseau public
95	NAVILLOD PERE ET FILS	Collecte et traitement des rejets
95	MECACHIMIQUE	Prévention des pollutions accidentelles

ET AUSSI ...

Des contrats de partenariat avec SNCF réseaux Ile-de-France, SAFRAN, LEROY MERLIN, PERIFEM, AUCHAN, RTE, association PXE...

Des opérations groupées portées par des syndicats pour mise en conformité des branchements, prétraitements : *Syndicat de l'Orge*, *SIAHVY (Bassin de l'Yvette)*, *SIABV (bassin de la Bièvre)*, *SIARP (région Pontoise)*, *SICTEUB (bassin de la Thève et Ysieux)*, *SIAVOS (bassin de vallée d'Oise sud)*, *SIARE (bassin du ru d'Enghien)*, *SIAH (bassin du Croult)*.

EXEMPLES D' ACTIONS AIDEES

ETUDES PREALABLES /DIAGNOSTICS

études de faisabilité, études économies d'eau, mesures de pollution, campagnes de diagnostics d'entreprises sur ZI, ZAC menées par des EPCI, essais pilotes, étude technico-économiques

COLLECTE ET TRAITEMENT DES REJETS

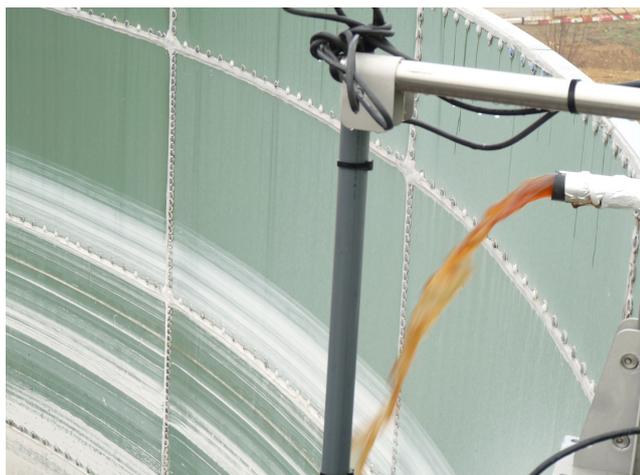
nouveaux réseaux de collecte, ouvrages de prétraitement, dispositifs d'épuration physico-chimique ou biologique, groupes résines, évapoconcentrateurs, dispositifs zéro rejet par recyclage, osmoseurs, nanofiltrations, échangeurs thermiques, dalles de collecte et séparateurs HC sur VHU, ...

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ET PRÉVENTION DES POLLUTIONS ACCIDENTELLES

mesures d'accompagnement et prévention des pollutions accidentelles mise en place de cuvettes de rétention, de bassins de confinement des eaux d'extinction incendie, séparativité des réseaux de collecte des effluents, équipement d'autosurveillance, étanchéifications de zones à risques (dépotage, déchets, ...), comblements de forages, modification ouvrage de prétraitement ou de traitement

TECHNOLOGIES PROPRES

changements de procédé de fabrication (substitution solvant, impression numérique, ...), matériels d'entretien préventif des espaces verts, voiries et parkings pour réduire l'usage d'herbicides



EXEMPLES D' ACTIONS AIDEES

ACTIONS GROUPEES DE MISE EN CONFORMITE DES BRANCHEMENTS/RACCORDEMENTS

sous l'égide de syndicats d'assainissement ou collectivités : corrections d'anomalies de branchements (EU-EP, EP-EU), mise en place de bac à graisses, rétention, couverture et raccordement EU des aires de lavage, fontaines biologiques chez les garagistes, séparateur à hydrocarbures secteur garage et transport

GESTION DES EAUX PLUVIALES À LA SOURCE

collecte-stockage-recyclage eau pluviale, désimperméabilisations, noues d'infiltration ou espaces verts pour gestion des pluies courantes à ciel ouvert, toitures végétalisées,

ÉTUDE RÉHABILITATION SITES POLLUÉS

Etapes 1 et 2 du rapport de base (état des lieux, mesures sur piézomètres, prélèvement et analyses, rapport)

CENTRE DE REGROUPEMENT D'EFFLUENTS CONCENTRÉS

augmentations de capacité de traitement, Création en déchetterie d'un local de stockage de déchets dangereux en provenance des entreprises.

RÉDUCTION DES SUBSTANCES DANGEREUSES

suppressions de Ni, Cr6, passage au pressing sans perchloroéthylène : aquanettoyage ou multisolvants.....

ÉCONOMIES D'EAU

récupérations eau pluviale de toiture, mises en place de tour aérorefrigérante adiabatique, changements pour matériel économe en eau, ...

QUI CONTACTER ?

Pour plus d'efficacité, l'instruction est regroupée en un pôle pour l'ensemble de l'Île-de-France, avec des chargés d'opérations spécialisés par secteurs d'activité.

Dès l'émergence de votre projet, vous pouvez prendre contact avec votre interlocuteur à la direction territoriale et remplissez le formulaire de demande d'aide dès qu'il est prêt

http://www.eau-seine-normandie.fr/sites/public_file/inline-files/11eme_Formulaire_aide_INDUSTRIE_3.docx

LE POLE INDUSTRIE

DE LA DIRECTION TERRITORIALE SEINE-FRANCILIENNE

VINCENT GRAFFIN

Directeur territorial

DIDIER LE CARRE

Chef du service Industries

01 41 20 18 50

lecarre.didier@aesn.fr

SYLVIE PITREL

Assistante

01 41 20 18 50

pitrel.sylvie@aesn.fr

MARC DAUVILLIERS

Chargé d'opérations

01 41 20 18 87

dauvilliers.marc@aesn.fr

Sérigraphie, imprimerie, garage, pressing, restaurant, transport, bâtiment, collecte et traitement des déchets déchetteries

GILBERT GERARD

Chargé d'opérations

01 41 20 18 92

gerard.gilbert@aesn.fr

Blanchisserie, matériaux, agroalimentaire, énergie, aéroports, hôpitaux, université, logistique, centres commerciaux, loisirs/golfs

MOHAMED RIDAOUI

Chargé d'opérations

01 41 20 18 95

ridaoui.mohamed@aesn.fr

Chimie, cosmétique, plasturgie, aciérie, verre, mécanique, métallurgie, traitement de surface, automobile, aéronautique, démolisseurs de véhicules / récupérateurs de métaux